

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

MONTIER MIT MIR

FESTER HALT SOCKELKLEBER.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sicherheit@lugato.de

Identification de l'importeur

Adresse

e+h Services AG

Industriestrasse 14

CH 4658 Däniken

N° de téléphone +41 (0)62 288 61 11

N° Fax +41 (0)62 288 61 60

e-mail info@eh-services.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH07

Mention d'avertissement

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Mentions de danger (UE)

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

Informations relatives à l'étiquetage

Produit non soumis à étiquetage en vertu de l'Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

2.3 Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner. S.V.P. observer les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité. La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Dispersion aqueuse modifiée de résine synthétique

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires		
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			
	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 -	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 2; H330 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 0,036	% en poids
2	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			
	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 01-2120761540-60	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	< 0,036	% en poids
3	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one			

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

	2682-20-4 220-239-6 613-326-00-9 -	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1A; H317	< 0,10	% en poids
4	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)			
	55965-84-9 - 613-167-00-5 -	Acute Tox. 2; H310 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 3; H301 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1C; H314 Skin Sens. 1A; H317	< 0,0015	% en poids
5	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)			
	55965-84-9 - 613-167-00-5 01-2120764691-48	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H310 Acute Tox. 2; H330 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Eye Dam. 1; H318 Skin Corr. 1C; H314 Skin Sens. 1A; H317 EUH071	< 0,0015	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,036%	M = 1	M = 1
2	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-
3	-	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015%	M = 10	M = 1
4	B	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C >= 0,6% Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6%	M = 100	M = 100
5	-	Skin Sens. 1A; H317: C >= 0,0015% Eye Irrit. 2; H319: C >= 0,06% Skin Irrit. 2; H315: C >= 0,06% Skin Corr. 1C; H314: C >= 0,6% Eye Dam. 1; H318: C >= 0,6%	M = 100	M = 100

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
1	450 mg/kg de poids corporel		
2	670 mg/kg de poids corporel		
5	66 mg/kg de poids corporel	142 mg/kg de poids corporel	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

Après inhalation

Aucune mesure particulière.

Après contact cutané

Éliminer avec un chiffon ou du papier. Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Équipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	
	MAK (SUVA)		
	5-Chlor-2-methyl-2,3-dihydro-isothiazol-3-on [26172-55-4] und 2-Methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-on [2682-20-4] Gemisch im Verhältnis 3:1 / 5-chloro-2-méthyle et 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle mélange en proportion 3:1		
	VLE (courte durée)	0,4 e	mg/m ³
	VLE (8h)	0,2 e	mg/m ³
	Remarque/s	S SSC	
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	
	MAK (SUVA)		
	5-Chlor-2-methyl-2,3-dihydro-isothiazol-3-on [26172-55-4] und 2-Methyl-2,3-dihydroisothiazol-3-on [2682-20-4] Gemisch im Verhältnis 3:1 / 5-chloro-2-méthyle et 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle mélange en proportion 3:1		
	VLE (courte durée)	0,4 e	mg/m ³
	VLE (8h)	0,2 e	mg/m ³
	Remarque/s	S SSC	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			2634-33-5 220-120-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,966	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	6,81	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one			2634-33-5 220-120-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,345	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,2	mg/m ³
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)			55965-84-9 -	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,09	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	0,11	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,02	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	0,04	mg/m ³

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		2634-33-5 220-120-9	
	Eau	eau douce	4,03	µg/L
	Eau	eau marine	0,403	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	49,9	µg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	4,99	µg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	3	mg/kg
	concerne : poids sec			
		station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1,03
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		55965-84-9 -	
	Eau	eau douce	3,39	µg/L
	Eau	eau marine	3,39	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,027	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,027	mg/kg poids sec
	sol	-	0,01	mg/kg poids sec
		station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	0,23

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Aucune mesure particulière nécessaire.

Protection des yeux / du visage

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié

Gants protecteurs imprégnés de nitrile

Divers

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation

liquide

Etat

pâteux

Couleur

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

blanc

Odeur
faible

pH	
Valeur	8,0 - 9,0

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition
Donnée non disponible.

Point de fusion/point de congélation
Donnée non disponible.

Température de décomposition
Donnée non disponible.

Point d'éclair
Non applicable

Température d'inflammation
Donnée non disponible.

Inflammabilité
Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion
Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion
Donnée non disponible.

Pression de vapeur
Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative
Donnée non disponible.

Densité relative
Donnée non disponible.

Densité	
Valeur	1,450 g/cm ³

Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	miscible en toutes proportions

Solubilité
Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Donnée non disponible.

Viscosité cinématique
Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules
Donnée non disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

Donnée non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
	ETA	450	mg/kg de poids corporel
	Source	1272/2008/CE, annexe VI	
2	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
	DL50	670	mg/kg de poids corporel
	Espèces	rat	
	Méthode	OCDE 401	
	Source	ECHA	
3	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
	DL50	66	mg/kg de poids corporel
	Espèces	rat	
	Méthode	OCDE 401	
	Source	ECHA	

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
	DL50	> 2000	mg/kg de poids corporel
	Espèces	rat	
	Méthode	OCDE 402	
	Source	ECHA	
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
	DL50	> 141	mg/kg de poids corporel
	Espèces	rat	
	Méthode	OCDE 402	
	Source	ECHA	

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
	ETA	0,21	mg/l
	Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard	
	Source	1272/2008/CE, annexe VI	
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
	CL50	0,33	mg/l
	Durée d'exposition	4	h

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard
Espèces	rat
Méthode	OCDE 403
Source	ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
Durée d'exposition		4	h
Espèces		lapin	
Méthode		EPA OPP 81-5	
Source		ECHA	
Évaluation		Irritant	
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 404	
Source		ECHA	
Évaluation		Corrosif	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
Espèces		lapin	
Méthode		EPA OPP 81-4	
Source		ECHA	
Évaluation		Corrosif	
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
Espèces		lapin	
Source		ECHA	
Évaluation		Corrosif	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		sensibilisant	
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Source		ECHA	
Évaluation		sensibilisant	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
Espèces		Cellules de lymphome de souris	
Méthode		OECD 476	
Source		ECHA	
Évaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
NOAEL		112	mg/kg bw/d
Espèces		rat	
Méthode		EPA OPPTS 870.3800	
Source		ECHA	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
	NOAEL	69	mg/kg bw/d
	Durée d'exposition	90	jour(s)
	Méthode	EPA OPP 82-1	
	Source	ECHA	
	Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
	CL50	2,18	mg/l
	Durée d'exposition	96	h
	Espèces	Oncorhynchus mykiss	
	Méthode	OCDE 203	
	Source	ECHA	
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
	CL50	0,19	mg/l
	Durée d'exposition	96	h
	Espèces	Oncorhynchus mykiss	
	Méthode	EPA OPP 72-1	
	Source	ECHA	

Toxicité sur les poissons (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
	NOEC	0,098	mg/l
	Durée d'exposition	28	jour(s)
	Espèces	Oncorhynchus mykiss	
	Méthode	OECD 215	
	Source	ECHA	

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
	CE50	2,94	mg/l
	Durée d'exposition	48	h
	Espèces	Daphnia magna	
	Méthode	OCDE 202	
	Source	ECHA	

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
CE50		0,16	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EPA OPP 72-2		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
NOEC		0,1	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	EPA OPP 72-4		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
ErC50		150	µg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Selenastrum capricornutum		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9	-
CE50		0,0199	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Skeletonema costatum		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
NOEC		0,0403	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
CE50		13	mg/l
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

FBC	6,62	
Espèces	Lepomis macrochirus	
Méthode	OCDE 305	
Source	ECHA	
2	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one; 55965-84-9 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	-
FBC	<=	54
Espèces	poisson	
Source	ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Nom du produit	
MONTIER MIT MIR FESTER HALT SOCKELKLEBER.	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs, ce produit ne contient aucune substance soumise à restriction figurant à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75
2	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9	75
3	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	2682-20-4	220-239-6	75
4	Calcaire	1317-65-3	215-279-6	75
5	hydroxyde de potassium	1310-58-3	215-181-3	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : MONTIER MIT MIR

Code produit: MMM-2

Version actuelle: 3.0.0, révision: 03.06.2026

Version remplacée: 2.0.1, révision: 30.10.2025

Région: CH

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

B Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type «acide nitrique...%». Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Document protégé par le droit d'auteur. Toute modification ou reproduction nécessite l'accord explicite de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 809308